

2014_A105

OBJET : Finances - Affectation du résultat 2013 – Budget Annexe des Transports Publics Urbains

Le 22 mai 2014, le Conseil de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 16 mai 2014, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse - ALBERT Guy – ALLIOTTE Sophie - AMAROUCHE Annie – AMEN Mireille - AMIEL Michel – ARDHUIN Philippe - BACHI Abbassia - BALDO Edouard – BARRET Guy - BASTIDE Bernard – BENKACI Moussa – BERNARD Christine - BONTHOUX Odile – BORELLI Christian – BOUDON Jacques – BOULAN Michel - BOUVET Jean-Pierre – BOYER Raoul – BRAMOULLÉ Gérard – BUCCI Dominique – BURLE Christian – CALAFAT Roxane – CANAL Jean-Louis – CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CESARI Martine – CHARDON Robert – CHARRIN Philippe – CHAZEAU Maurice – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – CIOT Jean-David – CORNO Jean-François – CRISTIANI Georges – DAGORNE Robert – de BUSSCHERE Charlotte – de SAINTDO Philippe – DELAVET Christian – DEVESA Brigitte – DI CARO Sylvaine – FABRE-AUBRESPY Hervé – FERAUD Jean-Claude – FREGÉAC Olivier – GACHON Loïc – GALLESE Alexandre – GARELLA Jean-Brice – GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – GROSSI Jean-Christophe – GUINIERI Frédéric – HOUËIX Roger – JOISSAINS Sophie – JOUVE Mireille – LAFON Henri – LAGIER Robert – LEGIER Michel – LENFANT Gaëlle - LHEN Hélène – MALAUZAT Irène – MALLIE Richard – MANCEL Joël - MEÏ Roger – MERGER Reine – MICHEL Marie-Claude – MONDOLONI Jean-Claude – MORBELLI Pascale - NERINI Nathalie – PEREZ Fabien – PERRIN Jean-Marc – PIZOT Roger – POLITANO Jean-Jacques – PRIMO Yveline – PROVITINA-JABET Valérie – RAMOND Bernard – ROLANDO Christian – SALOMON Monique – SERRUS Jean- Pierre - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – SLISSA Monique – SUSINI Jules – TALASSINOS Luc – TAULAN Francis – TERME Françoise – TRAINAR Nadia – YDE Marcel – ZERKANI Karima

Etai(en)t excusé(s) et suppléé(s) : Néant

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales : FILIPPI Claude donne pouvoir à DAGORNE Robert – MARTIN Régis donne pouvoir à MANCEL Joël – PAOLI Stéphane donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc – PELLENC Roger donne pouvoir à LAFON Henri – RENAUDIN Michel donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – ROUVIER Catherine donne pouvoir à BOYER Raoul

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : AUGÉY Dominique

Secrétaire de séance : Roxane CALAFAT

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

02_1_11

CONSEIL DU 22 MAI 2014

Rapporteur : Gérard BRAMOULLÉ
Co-rapporteur : Guy BARRET

Politique publique : Ressources

Thématique : Finances

Objet : Affectation du résultat 2013 - Budget Annexe des Transports Publics Urbains
Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Il s'agit d'approuver l'affectation du résultat 2013 relatif au Budget Annexe des Transports Publics Urbains

Exposé des motifs :

L'instruction M4 précise qu'après avoir constaté au compte administratif la réalité du résultat de l'exercice de l'année précédente, l'Assemblée délibérante doit décider de l'emploi du résultat excédentaire en affectation à la section d'investissement et/ou en report en section d'exploitation.

Ce n'est qu'après avoir consigné la réalité de ce résultat que celui-ci fait l'objet d'une affectation.

Le résultat doit être affecté en priorité :

- à l'apurement d'un éventuel déficit de fonctionnement antérieur (report à nouveau débiteur),
- à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement (compte 1068),
- pour le solde et selon la décision de l'assemblée délibérante, en excédents de fonctionnement reportés (report à nouveau créditeur) ou en dotation complémentaire en réserves (compte 1068).

Le conseil de Communauté vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2013 en adoptant les comptes de gestion et administratifs 2013 qui font apparaître :

- un solde d'exécution (excédent) section d'investissement de : 376 122,99 €
- un solde d'exécution (excédent) de la section de fonctionnement de :
3 045 144,95€

Par conséquent, le résultat de clôture cumulé pour 2013 se définit comme suit :

- un solde de clôture en investissement de 6 493 767,79 €
- un excédent de clôture de la section d'exploitation de 3 045 144,95 €

Ce qui donne un solde cumulé (excédent) de 9 538 912,74 €

Par ailleurs, la **section d'investissement** laisse apparaître des **restes à réaliser** :

- en dépenses pour un montant de 317 652,20 €
- en recettes pour un montant de 6 435 297,00 €

La section d'investissement laisse apparaître un résultat net cumulé de :
6 117 644,80 €

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2311-5

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, suivant le principe d'affectation énoncé plus haut, il vous est donc proposé, mes Chers Collègues, d'affecter le résultat de la section d'exploitation de l'exercice 2013 soit 3 045 144,95 € au financement des dépenses d'exploitation.

Je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** l'affectation du résultat de l'exercice 2013 de la façon suivante :

Compte 002 – Résultat d'exploitation reporté

3 045 144,95 €

OBJET : Finances - Affectation du résultat 2013 – Budget Annexe des Transports Publics Urbains

Vote sur le rapport

Inscrits	92
Votants	91
Abstentions	6
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	85
Majorité absolue	43
Pour	85
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

BALDO Edouard
 CASTRONOVO Lucien-Alexandre
 CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle
 de BUSSCHERE Charlotte
 LENFANT Gaëlle
 POLITANO Jean-Jacques

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents
Maryse JOISSAINS MASINI

27 MAI 2014

